



## « Au plus près des Clubs Vosgiens »

### STATUT FINANCIER DISTRICT DES VOSGES DE FOOTBALL 2023/2024

<b>RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX</b>	
<b>COTISATION</b>	
Cotisation clubs D1-D2-D3-D4	50,00 €
<b>RÉCLAMATIONS</b>	
Frais de procédure	32,50 €
<b>APPEL</b>	
Frais de procédure (affaire administrative)	115,00 €
Frais de procédure (affaire disciplinaire)	115,00 €
<b>FRAIS DE DOSSIER</b>	
Frais dossier disciplinaire 1 <sup>er</sup> avertissement	10,00 €
Frais dossier disciplinaire 2 <sup>e</sup> avertissement	20,20 €
Frais dossier disciplinaire 3 <sup>e</sup> avertissement	20,20 €
Exclusion	40,40 €
Forfait pour frais d'instruction (dossier disciplinaire)	116,20 €
<b>L'ARBITRE ET LES CLUBS</b>	
Manque de mesures pour respect de l'arbitre sur et en dehors du terrain	200,10 €
Non accompagnement de l'arbitre aux vestiaires	20,00 €
<b>ABSENCE NON EXCUSEE</b>	
Absence non excusée du club à l'Assemblée Générale du District	40,00 €
Arbitre : absence non excusée lors d'une convocation à un stage, à une audition	50,00 €
<b>RÈGLEMENTS SPORTIFS</b>	
<b>DROITS D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS</b>	
D1, D2	57,70 €
D3, D4	38,70 €
U15 - U17 - U19	16,50 €
<b>DROITS D'ENGAGEMENT COUPES DES VOSGES</b>	
SENIORS - VÉTÉRANS	20,00 €
U15 - U17 - U19	10,00 €
<b>DROITS D'ENGAGEMENT FUTSAL</b>	
SENIORS - VÉTÉRANS	20,00 €
U15 - U18	10,00 €
<b>HEURES &amp; ORDRE DES RENCONTRES</b>	
Demande tardive de dérogation (moins de 10 jours avant la rencontre)	14,70 €

<b>FORFAIT SIMPLE</b>	
SENIORS D1 – D2 – D3	38,00 €
SENIORS D4	24,00 €
VÉTÉRANS	24,00 €
JEUNES toutes catégories	24,00 €
FUTSAL toutes catégories	24,00 €
<b>FORFAIT GÉNÉRAL</b>	
SENIORS – VETERANS – JEUNES toutes catégories	38,00 €
FUTSAL toutes catégories	24,00 €
<b>FORFAIT COUPES DES VOSGES</b>	
SENIORS - VETERANS	38,00 €
JEUNES	24,00 €
<b>FEUILLE D'ARBITRAGE</b>	
Non utilisation de la FMI – Décision de la commission des compétitions	50,00 €
Récidive de non utilisation de la FMI – Décision de la commission	100,00 €
Non transmission de la FMI dans les 24 h ou au-delà des 24h qui suivent la rencontre	10,00 €
<b>FRAIS COUPES DES VOSGES SENIORS 1 et SENIORS 2</b>	
Indemnité de déplacement (-35 km) par équipe uniquement pour les finales	51,00 €
Barème appliqué pour les déplacements de + 35 km uniquement pour les finales	1,50 €/km
Minimum pouvant être demandé par le club d'accueil pour frais d'organisation	10,00 €
<b>STATUT DE L'ARBITRAGE</b>	
<b>SANCTIONS FINANCIÈRES</b>	
Première saison d'infraction par arbitre manquant pour club de D1	120,00 €
Première saison d'infraction par arbitre manquant pour club de D2 – D3	116,20 €
Première saison d'infraction par arbitre manquant pour club de D4	77,70 €
Deuxième saison d'infraction	Amendes doublées
Troisième saison d'infraction	Amendes triplées
Quatrième saison d'infraction et suivantes	Amendes quadruplées
<b>Commission Départementale de l'Arbitrage</b>	
Formation initiation à l'arbitrage	90,00 €
<b>Amendes</b>	
Arrêt de match pour mesure disciplinaire	150,00 €
Utilisation d'un joueur ou joueuse non licencié (e)	100,00 €
Falsification de licence ou fraude sur identité	200,00 €
Falsification de renseignement sur la FMI	100,00 €
Utilisation d'un joueur en état de suspension	50,00 €